



Le 28 novembre 2022

Déclaration liminaire – CTS du 28 novembre 2022

Monsieur le Directeur Fonctionnel du SPIP du Loiret,

En prélude à ce premier CTS, la CGT SPIP CVDL commencera par vous souhaiter la bienvenue dans le Loiret et formuler le souhait d'un dialogue social exigeant dans une période où l'administration fait trop souvent preuve de son autoritarisme.

Vous connaissiez, Monsieur le Directeur, le SPIP45 avant votre arrivée mais ces quelques semaines passées au sein du service vous auront déjà démontré toutes les difficultés auxquelles ce SPIP fait face depuis maintenant plusieurs années.

Vous avez indiqué que vous ne souhaitez pas que l'on vous mette la pression. Ne vous en déplaie, la pression au SPIP45, elle est supportée par chacun des personnels depuis maintenant plusieurs années.

Les risques psycho-sociaux explosent dans l'indifférence générale de toutes les Directions qui se sont succédées à votre place.

Les injonctions s'accumulent, souvent contradictoires, alors que les problèmes ne sont pas réglés bien qu'ils soient dénoncés CT après CT par cette organisation syndicale.

Le SPIP du Loiret semble devenu un promontoire à Direction, l'œil rivé vers le poste suivant sans intérêt quant à la dégradation des conditions de travail locales.

- LPJ ;
- LSC automatique ;
- Programme pénitentiaire à n'en plus finir (ADERE, RESPIRE) ;
- Avis victime ;
- Ouverture d'un QPS ;
- Création d'une CPU études de cas ;
- Adjonctions de tâches au travail des CPIP en lien avec les labellisations de l'établissement (processus sortant, arrivant, module de détention, ...) ;
- Participation à des instances multiples ;
- astreintes des Agents de Surveillance Électronique ;
- Délégation à outrance des prérogatives hiérarchiques aux PA et CPIP ;
- Surdose de tâches pour les PA ;
- Délégation des ordonnances de modification d'horaires DDSE ;
- Ordonnance de placement TIG ;
- surenchère de permanences ;
- Pression sur les actions collectives.

Les personnels de votre service ont tout absorbé, multipliant par la-même les heures, travaillant pour le fonctionnement du SPIP et non plus pour le suivi des justiciables.

Et dans le même temps :

- Manque chronique de personnels, tous corps confondu ;
- confusion des missions lorsque le manque de personnel conduit les agents à exercer des missions qui ne sont pas les siennes ;
- Absence de priorisation et de procédure claire ;
- Absence de fiche de poste ;
- Dysfonctionnement récurrent des logiciels métiers ;
- Difficultés à rencontrer les personnes détenues au sein de l'établissement au regard du nombre d'instances et de permanences et idem en MO (trinôme de bureau entretien, multiplicité de permanences en tous genres) ;
- Absence de soutien hiérarchique ;
- etc.

Avant d'empiler les injonctions, il est peut-être enfin temps de régler les problèmes. Le SPIP du Loiret n'a plus besoin d'un gestionnaire mais d'une Direction courageuse, dans le dialogue, prête à essayer quelques coups de la DI, des Magistrats ou de la Direction de l'Établissement pour préserver ses agents.

Vos premières intentions n'ont clairement pas été dans ce sens, en atteste la désignation unilatérale d'agents pour exercer certaines missions exorbitantes (ce qui touche à l'organisation du service et aurait dû faire l'objet d'un appel d'offre à toute l'équipe puis présentation en CTS), l'imposition des champs transversaux sans concertation aux nouveaux arrivants, les injonctions sur les formations au mépris des charges de travail et de l'intérêt des personnels, l'exigence d'intervention du SPIP en dehors des réalités de terrain (UHSA), le positionnement de la Direction sur l'avis victime, ou encore des réunions de service réduite à un ordre du jour descendant à boucler dans les 2 heures et où tout dialogue est futile voire proscrit.

Le SPIP du Loiret, tout corps confondu, est en souffrance depuis trop longtemps. Dans ces conditions, une politique de service fondée sur l'autoritarisme ne pourra avoir que des effets délétères, générant des conflits au sein de l'équipe, des arrêts maladies, ... Ces effets se font déjà sentir aujourd'hui dans un contexte où le moindre dysfonctionnement de service aboutit à générer du stress et des tensions.

Chacun comprendra que la Direction aussi est en difficulté. Ne croyez pas pour autant que vos personnels ont plus de temps pour adosser à leurs propres tâches celles dont vous vous dépossédez allègrement.

La Direction doit cesser de déléguer à tout-va et se recentrer sur sa première mission, le fonctionnement du SPIP et le bien-être des agents au travail avant de s'engager à mettre en œuvre toutes les lubies de l'inter-région.

**IL FAUT ARRÊTER DE VOULOIR TOUT FAIRE !
QUAND ON FAIT TROP, ON NE FAIT RIEN DE BIEN !**

L'expérience de certains SPIP démontre qu'il est possible de demander des effectifs avant de déployer des programmes hors réalité de terrain tel ADERE ou RESPIRE.

la CGT SPIP CVDL aspire désormais à un management bienveillant et une égalité de traitement entre agents.

Nous vous demandons des solutions !